

Réunion du Bureau

16 mai 2022 – à 10h

Mairie de L'Hôpital

ORDRE DU JOUR

- 1 - Analyse des candidatures au Label SAGE
- 2 - Organisation de la cérémonie et de la 3^{ème} édition
- 3 - Avis du Bureau sur le projet d'extension du site SNF Saint-Avold
- 4 - Echanges sur la gestion et la valorisation des eaux en lien avec la problématique de reconstitution de nappe
- 5 - Informations diverses

PARTICIPANTS

Présents :

Philippe WENG, Conseiller municipal à L'Hôpital et Président de la CLE
Gaston ADIER, Maire de Carling et vice-Président de la CLE
Jean-Luc WOZNIAK, Président du SIAGBA et 2^{ème} vice-Président
Jean-Jacques BALLEVRE, Maire d'Altviller
Jean-Baptiste LUSSON, Président du GECNAL et 3^{ème} vice-Président
François RECHENMANN, Elu à la Chambre d'Agriculture de Moselle
Françoise LACOUR-TEITGEN, Responsable environnement à ARKEMA
Audrey RENAULD, Chargée d'intervention à l'AERM

Excusés/absents :

Jean-Bernard MARTIN, Président du SIEAR
Liborio CICCARELLO, Chargé de mission à la DDT57
Xavier MARLY, Chef de projet gestion quantitative - Hydrogéologue à la DREAL Grand Est

Participaient également à la réunion :

Emilie LEBOEUF, Animatrice du SAGE Bassin Houiller et Bassin Ferrifère à la Région Grand Est
Sophie THIBAUT DE CHANVALON, Animatrice du SAGE Bassin Houiller et Chargée de mission Eaux à la Région Grand Est

La présentation est en pièce jointe.

M. WENG introduit la réunion à 10h et présente l'ordre du jour.

1 - Analyse des candidatures au Label SAGE

Candidature 1 : Sensibilisation du public aux enjeux de l'eau lors d'une sortie « au fil de l'eau » - SIE du Winborn

Proposition pour que l'action soit menée par l'office du tourisme de Saint-Avold et de Freyming-Merlebach.

➔ Candidature retenue pour le Label SAGE (validation à l'unanimité)

Candidature 2 : Sécurisation de l'usine du Winborn - SIE du Winborn

Action non éligible au Label SAGE, à rattacher à la candidature 1.

Candidature 3 : Pérennisation d'une mare pour la protection d'espèces protégées - SIE du Winborn

Bien préciser que l'apport d'eau est nécessaire au développement d'une espèce protégée, et que cet aménagement a été validé par le Plan national d'actions en faveur du Pélobate brun.

➔ Candidature retenue pour le Label SAGE (validation à l'unanimité)

Candidature 4 : Requalification du site de la Papiermühle – commune de Hombourg-Haut

Le 12 mai 2022, l'étang a été inauguré en présence du président de la Région Grand Est et du directeur de l'AERM. Un jet d'eau a été installé sur l'étang, cette fontaine n'a pas de valeur environnementale ou écologique. Elle augmente l'évaporation et s'oppose à la quiétude du milieu. Le site, de par la présence du jet d'eau, s'apparente davantage à un bassin d'agrément. L'action présentée au Label SAGE ayant évolué, le Bureau souhaite ajourner la candidature. Le Bureau souligne et félicite toutefois l'ensemble des études et travaux qui ont été conduits pour favoriser les enjeux écologiques du site. Les représentants du SAGE iront à la rencontre de la commune de Hombourg-Haut afin de connaître les motivations de la commune à la mise en place de la fontaine.

➔ Candidature ajournée

Information post-réunion :

Après renseignements pris auprès de la commune de Hombourg-Haut, il s'avère que le jet d'eau ne fonctionnerait qu'à l'occasion d'événements festifs durant la période estivale. Le bureau a procédé à un vote sous format dématérialisé, avec une échéance de réponse au 3 juin : 9 voix pour et 2 abstentions.

➔ Candidature retenue pour le Label SAGE

Candidature 5 : Aménagement d'un garage pour prévenir des pollutions accidentelles – Garage Théobald et fils, à Porcellette

La démarche volontaire du candidat à réduire son impact sur les sols et la nappe est félicitée par les membres du Bureau, toutefois, ils ne souhaitent pas décerner le Label à cette action. En effet, l'ensemble des professionnels ont été rencontrés au début des années 2000 par la Chambre des métiers et de l'artisanat et l'AERM, pour les inciter à réduire les impacts liés à leur activité professionnelle sur les ressources en eau. L'action ne relève pas d'un caractère exceptionnel ou innovant.

➔ Candidature non retenue pour le Label SAGE (6 votes contre et 2 abstentions)

Candidature 6 : Action de sensibilisation et accompagnement des collectivités pour la préservation de la biodiversité et la valorisation des sites naturels – GECNAL

Les membres du Bureau reconnaissent le rôle moteur du GECNAL à concrétiser des projets avec les collectivités et à sensibiliser tous publics aux enjeux de l'eau et de la biodiversité.

➔ Candidature retenue pour le Label SAGE (validation à l'unanimité moins une abstention)

Candidature 7 : Création d'un chemin pédagogique pour sensibiliser et préserver la zone humide de Diesen – commune de Diesen

La fermeture de la tranche 6 de la centrale Emile Huchet menace la pérennité du cours d'eau du Diesenbach qui passe à Diesen, et de manière indirecte, menace l'équilibre de la zone humide. L'attribution du Label concourt à apporter le soutien de la CLE aux élus de Diesen.

➔ Candidature retenue pour le Label SAGE (validation à l'unanimité)

Candidature 8 : Sensibilisation des scolaires aux zones humides – Club Vosgien

L'action menée par les bénévoles du Club Vosgien est vivement encouragée. A voir si d'autres écoles pourraient bénéficier de ces sorties.

➔ Candidature retenue pour le Label SAGE (validation à l'unanimité)

Candidature 9 : Conversion d'une ferme à l'Agriculture Biologique – EARL du Moulin Neuf

L'action est soutenue et encouragée par les membres du Bureau.

➔ Candidature retenue pour le Label SAGE (validation à l'unanimité)

Le Label SAGE est décerné pour une durée indéterminée. Au vue des échanges, il a été convenu de visiter/contrôler tous les 2 ans les candidats ayant reçu le Label, afin de s'assurer que les actions répondent toujours aux critères d'éligibilité.

2 – Organisation de la cérémonie et de la 3^{ème} édition

Le Bureau s'accorde pour une organisation de la cérémonie de remise du Label SAGE à la rentrée de septembre. Chaque candidat présentera son action et un diplôme ou panneau lui sera remis. Des fiches synthétiques seront éditées pour présenter les actions labellisées, et le service communication de la Région sera sollicité pour réaliser une vidéo témoignage des candidats (le nombre de candidats visités reste à définir). Il est envisagé de coupler cet événement avec une visite sur site.

Le Bureau propose que les prochaines éditions du Label SAGE se déroulent selon le planning suivant :

- Appel à candidatures en début d'année
- Analyse de candidatures au printemps (mai/juin)
- Cérémonie de remise à la rentrée de septembre

3 - Avis du Bureau sur le projet d'extension du site SNF Saint-Avoid

Le Bureau suit l'avis qui est proposé par la cellule animation du SAGE, tout en demandant des précisions sur la destination des eaux pluviales.

4 - Echanges sur la gestion et la valorisation des eaux en lien avec la problématique de reconstitution de nappe

M. WENG précise que l'Etat s'engage à pomper pour maintenir la nappe à moins 3 mètres sous le bâti existant jusqu'en 2020. Des ouvrages vont donc se déployer, en priorité sur le secteur Ouest, puis sur le secteur Centre-Est. L'Etat ne portera pas de réflexions sur le devenir des eaux pompées, et ne souhaite pas être contraint de maintenir un pompage pour répondre à un usage économique de l'eau. WENG propose de conduire cette réflexion de manière concertée, dans le cadre du SAGE.

M. WENG évoque une réunion à laquelle il a participé avec Mme ZANNIER, députée, et la Chambre d'agriculture. Les agriculteurs pourraient avoir besoin d'eau et sont intéressés pour des projets (retenues d'eau ?) qui pourraient apporter des solutions aux périodes de sécheresse qu'ils connaissent.

M. WOZNIAK relate la situation à Creutzwald, où un prochain pompage est prévu au stade nautique. Les eaux déjà pompées permettent d'alimenter le marais de la Bisten, où la présence du castor a été observée.

M. RECHENMANN mentionne un volume de 33 millions de m³ / an qui pourrait être pompé à terme. En comparaison, la ville de Metz et agglomération consomme 16 millions de m³/an pour son alimentation en eau potable.

M. WENG souhaite être tenu informé des lieux et échéances des pompages à mettre en place pour alimenter la réflexion. La CLE est invitée au Groupe d'Information sur l'Après-Mine (GIAM), et aux comités remontée de nappe.

M. LUSSON souhaite que l'eau pompée soit valorisée en priorité pour régler des problèmes locaux (alimenter le Diesenbach, le Lauterbach, la Merbette...), avant d'envisager d'envoyer cette eau vers l'extérieur. Il fait référence au projet REC SOLAR situé à Sarreguemine qui envisageait de tirer une canalisation pour acheminer l'eau du bassin houiller pour ses besoins conséquents en eau.

M. ADIER demande si l'on a des retours d'expériences sur l'eau qui est pompée dans le Nord. La cellule animation se renseignera.

5 - Informations diverses

Des échanges ont été pris entre le Président de la CLE et le Consul de France en Allemagne. M. WENG met en avant des intérêts communs, et souhaite travailler avec les Allemands en transfrontalier.

Sophie THIBault, qui participe aux Commissions Internationales pour la Protection de la Moselle et de la Sarre (CIPMS), a appris qu'une étude hydrologique sur les bassins versants de la Rosselle et de la Bisten était en cours. Elle a pris contact avec la personne en charge de cette étude.

Ceci constitue un premier point d'ancrage pour la suite. Une réunion des acteurs de l'eau Français et Allemands pourrait être organisée pour d'une part se présenter, et d'autre part, voir si des projets transfrontaliers pourraient se construire.

Mme LACOUR-TEITGEN et M. ADIER mettent en avant la difficulté à obtenir des informations ou données détenues par les instances allemandes. Tandis que celles-ci sont invitées aux différents comités (Comité de Suivi des Sites par exemple).

La Rosselle et la Bisten font l'objet d'Objectifs moins stricts (OMS), M. ADIER demande ce qu'il en est pour ces cours d'eau en Allemagne.

M. WENG fait un retour sur la réunion qui s'est tenue le 28 mars pour le lancement des CTEC sur le bassin versant de la Rosselle avec les EPCI (CA Forbach, CC Freyming-Merlebach et CASAS) et le SIEAR. Une nouvelle réunion est prévue le 27 juin après-midi.

Enfin, M. WENG annonce la date de la prochaine réunion du Bureau, qui aura lieu le 27 juin à 10h à la mairie de L'Hôpital pour une validation du rapport phase 1 de l'étude hydrologique des bassins versants de la Rosselle et de la Bisten, et pour préparer la cérémonie de remise du Label.

Le Président de la CLE remercie les membres du Bureau pour leur présence et leur investissement, et clôture la séance à 12h.



Réunion du Bureau

Mairie de L'Hôpital, le 16 mai 2022

Avec le soutien technique et financier de



Ordre du jour

- 1. Analyse des candidatures**
- 2. Organisation de la cérémonie et de la 3^{ème} édition**
- 3. Avis du Bureau sur le projet d'extension du site SNF Saint-Avoid**
- 4. Echanges sur la gestion et la valorisation des eaux en lien avec la problématique de reconstitution de la nappe**
- 5. Informations diverses**

1. Analyse des candidatures

Les critères d'éligibilité

- Répondre à un ou plusieurs enjeux du SAGE :
 - Préservation et restauration des milieux naturels \ protection et restauration des ZH et cours d'eau
 - Qualité des ressources en eau \ réduction des pollutions non domestiques
- Vision du territoire à long terme, conciliation eau/aménagement du territoire
- Concertation avec les acteurs du territoire
- Action réalisée sur le territoire du SAGE, et terminée au moment du dépôt de la candidature
- Actions exemplaires innovantes, emblématiques ou pilotes


Sont éligibles : études, travaux et actions de sensibilisation

Le LABEL SAGE

- Comité de sélection = membres du Bureau de la CLE
- Les candidatures recevables sont soumises au vote du comité de sélection
- Les candidatures ayant obtenu la majorité des 2/3 à l'issue de ce vote se voient attribuer le Label SAGE
- Remise d'un panneau ou d'un diplôme suivant la nature de l'action
- Valorisation des actions en interne (CLE, lors de journées d'échanges, visites terrain...) et en externe (presse locale, bulletin municipal, sites internet du SAGE, de l'AERM...)



Calendrier

- 
- juin 2021 : appel à candidature
 - octobre 2021 : date limite de réception des candidatures
 - fin 2021 : analyse des offres
 - mars 2022 : installation de la CLE – nouvelle gouvernance
 - mai 2022 : réunion du Bureau
 - cérémonie de remise : date à définir

9 candidatures réceptionnées

- Sensibilisation du public aux enjeux de l'eau lors d'une sortie « au fil de l'eau » - *SIE du Winborn*
- Sécurisation de l'usine du Winborn - *SIE du Winborn*
- Pérennisation d'une mare pour la protection d'espèces protégées - *SIE du Winborn*
- Requalification du site de la Papiermühle – *Commune de Hombourg-Haut*
- Aménagement d'un garage pour prévenir des pollutions accidentelles - *Garage Théobald et fils*
- Actions de sensibilisation et accompagnement des collectivités pour la préservation de la biodiversité et la valorisation des sites naturels - *GECNAL*
- Création d'un chemin pédagogique pour sensibiliser et préserver la zone humide de Diesen - *commune de Diesen*
- Sensibilisation des scolaires aux zones humides - *Club Vosgien*
- Conversion d'une ferme à l'Agriculture Biologique - *EARL du Moulin Neuf*

Sensibilisation du public aux enjeux de l'eau lors d'une sortie « au fil de l'eau »

- SIE du Winborn

- Visite à l'attention du grand public, avec affrètement d'un bus pour visiter plusieurs sites :
 - forage du Winborn
 - château d'eau de L'Hôpital -SEE/ SUEZ
 - usine de potabilisation - SEE/SUEZ
 - bassins de traitements des eaux d'après mines (pompage Vouters) - intervention du VP du SMEW
 - carrière - intervention sur la géologie avec un hydrogéologue - VP du SMEW et intervention du GECNAL sur la biodiversité
 - station d'épuration de Freyming-Merlebach (Véolia)
- Visite encadrée par le Président et le Directeur du SMEW - durée 14h30 à 18h - 40 personnes
- Mai 2021 – opération reconduite en octobre 2021
- Mars 2022 – sortie proposée aux membres de la CLE à l'occasion de la journée mondiale de l'eau
- Volonté que cette sortie soit proposée par l'office du tourisme

VOTE

Sécurisation de l'usine du Winborn - *SIE du Winborn*

- Pose de surface en plexiglas au niveau des gardes corps existants afin de sécuriser la visite de certains secteurs de l'usine
- Action ne répondant pas directement aux enjeux du SAGE → a rattacher à l'action précédente de sensibilisation aux enjeux de l'eau

-> Action non éligible

Pérennisation d'une mare – SME du Winborn

- Apport d'eau brute du forage F1 du SME du Winborn via une canalisation en PEHD entre le réseau de sortie du forage et la mare
- Pose d'une vanne, et d'un système de comptage des volumes prélevés
- Le SMEW a porté le projet, en partenariat avec SEE/ SUEZ, le CAUE et le GECNAL
- Consommation d'eau de 5 000 et 6 000 m³ selon les années prise en charge par la SEE/SUEZ.

Pérennisation d'une mare – SME du Winborn

- Objectifs :
 - améliorer la connaissance des zones humides
 - protéger et gérer durablement les zones humides
 - préserver des espèces protégés
 - informer les scolaires et le grand public
- Action inscrite dans le cadre de la délégation de service public, pour la gestion du service des eaux, signée avec SEE/SUEZ pour une durée de 10 ans - élaboration d'un programme pluriannuel pour la préservation et la restauration des milieux naturels, et la sensibilisation du grand public
- Action réalisée en mars 2021 – 100% financée par la DREAL

Pérennisation d'une mare – SME du Winborn

- Travail en collaboration avec le CAUE et le GECNAL pour élaborer une campagne de sensibilisation vers les établissements scolaires
- La maîtrise foncière est le point de départ d'une telle opération, la CASAS a donné son accord pour la réalisation de l'opération



La Mare-veille – mai 2021

- Volonté d'aménager le site (panneaux, espace sur pilotis) pour faciliter les visites, tout en préservant la tranquillité du site

VOTE

Requalification du site de la Papiermühle – Commune de Hombourg-Haut

- Existence de l'étang de la Papiermühle depuis le XVIIIème siècle, utilisé à des fins industrielles et de pisciculture.
- Dans les années 70, la Municipalité a fait l'acquisition de ce site. En 2015, la Municipalité constate une fuite au niveau de moine de vidange de l'étang entraînant un abaissement du niveau d'eau.
- La principale source d'alimentation de l'étang provient d'un forage situé à proximité du site.
- La vétusté de l'ouvrage + volonté de la Municipalité de préserver ce site patrimonial et historique -> projet de requalification portant sur la totalité du site de la Papiermühle.

Requalification du site de la Papiermühle – Commune de Hombourg-Haut

- **Projet durable :**
 - la restauration de l'étang;
 - la valorisation des enjeux écologiques;
 - la mise en valeur du patrimoine de la commune et de son cadre de vie pour en renforcer son attractivité;
 - la mise en accessibilité du site pour tous.
- Etude diagnostic en 2016 - réception des travaux réalisée en septembre 2020
- Réalisation d'un diagnostic / travaux de requalification + aménagement d'une aire de stationnement écologique / définition d'un plan de gestion

Requalification du site de la Papiermühle – Commune de Hombourg-Haut



- Etang situé dans le périmètre de protection rapproché du forage F25 destiné à l'alimentation en eau potable de la commune - travaux d'étanchéification participe à la protection de ce forage, et limite les pollutions diffuses pouvant impacter la nappe sous-jacente

- Intégration des enjeux environnementaux et des intérêts écologiques dès le démarrage de l'opération - attention particulière pour la gestion des eaux de pluies

VOTE



Garage Théobald et fils – à Porcelette

Souhait de réduire l'impact de l'activité du garage sur les ressources en eau
Travaux de septembre à décembre 2020

Répond aux enjeux du SAGE :

- réduire les pollutions liées aux activités industrielles
- lutter contre les pollutions diffuses
- protéger les captages d'eau potable

Garage Théobald et fils – à Porcelette

Travaux d'extraction des terres polluées et d'étanchéification :

- Mise en place d'un espace d'environ 500 m² pour l'ensemble du traitement des déchets liés à l'exploitation.
- Mise en place de bacs de récupération des déchets "DIB, DIS, composant électrique, verre, plastique, pneumatique, cartonnage, ferraille... »
- Installation de bacs de rétention pour les huiles et autres liquides

Travail en partenariat avec la chambre des métiers et de l'artisanat et l'AERM

VOTE



- Le GECNAL œuvre pour préserver la faune, la flore et leurs biotopes; contribuer à une meilleure connaissance de la nature; prendre en compte les éléments naturels lors de la réalisation de projets d'infrastructures diverses...
- Objectifs : Sensibiliser les acteurs du territoire aux enjeux de biodiversité et pousser à la réalisation d'actions concrètes de préservation et de valorisation de sites naturels

Action de sensibilisation et accompagnement des collectivités - GECNAL

Exemples d'interventions du GECNAL :

- Soutien de l'ONF sur la réserve biologique dirigée des Landes de Saint-Avoid
- collaboration avec TOTAL Carling pour la gestion des habitats aquatiques et terrestres du Pélobate Brun
- collaboration avec l'entreprise SOLODET pour l'aménagement d'une mare à crapaud vert sur le teruil de Freyming-Merlebach
- collaboration avec le Département de la Moselle pour le suivi de la traversée d'une RD par le Crapaud commun



Gestion d'habitats aquatiques et terrestres pour le Pélobate brun – site de TOTAL Carling



Mare SOLODET - @GECNAL

Action de sensibilisation et accompagnement des collectivités - GECNAL

Exemples d'interventions du GECNAL :

- partenariat avec la SANEF pour la gestion d'une zone humide
- Carrière du Merle : sorties de sensibilisation adultes, animation conseil municipal des jeunes, sorties enfants en situation de handicap, actions d'aménagement de mares...
- marais de la Bisten : sortie scolaire dans le marais
- marais de la Heide : collaboration avec la commune de Ham-sous-Varsberg (convention avec AAPPMA / communes / GECNAL)
- étang du Berfang : sortie nature scolaire
- participation aux réunions du SAGE, GIAM, COPIL Natura 2000...



VOTE

Mise en valeur d'une zone humide – commune de Diesen

- Une zone humide est présente le long du Diesenbach, cours d'eau essentiellement alimenté par les eaux provenant des bassins de décantation du Diesen. La fermeture de la Tranche 6 menace la pérennité de ce cours d'eau, et de la zone humide associée.



Mise en valeur d'une zone humide – commune de Diesen

- Création d'un chemin pédagogique le long de la zone humide, connecté aux communes voisines – tonte raisonnée
- Signalétique pour chaque arbre et réalisation d'un livret descriptif pour l'arboretum (50 espèces d'arbres différentes) – appui de l'APON et ONF
- Inauguration avec les enfants des écoles – plantation symbolique d'un arbre



Mise en valeur d'une zone humide – commune de Diesen

- Volonté de maintenir la zone humide qui fait partie intégrante du cadre de vie des habitants, recherche de solution pour que le cours d'eau continue d'être alimenté, malgré la fermeture de la Tranche 6 de la CEH
- Volonté de créer des animations autour de la ZH



VOTE

Sensibilisations des scolaires aux Zones Humides – Club Vosgien

- Sorties scolaires encadrées "A la découverte des zones et milieux aquatiques naturels"
- Etang du Berfang à Folschviller et marais de Valmont - classés en ENS et ZNIEFF



Etang du Berfang



Etang du Berfang



Etang du Berfang



Marais de Valmont

Sensibilisations des scolaires aux Zones Humides – Club Vosgien

- Faire découvrir aux élèves des écoles de Valmont, Folschviller et Saint-Avold, les milieux aquatiques de leur région, les sensibiliser sur le rôle essentiel de ces milieux en mettant l'accent sur l'importance de leur préservation, et en rappelant le passé minier
- Faire marcher "la tête et les pieds" lors des sorties – souhait du Club Vosgien
- Renaturation des milieux par les acteurs locaux et mise en place d'une signalétique particulière par le Club Vosgien



VOTE

Conversion de la ferme à l'agriculture Biologique - EARL du Moulin Neuf

- Exploitant installé sur la commune de Guinglange, Bassin versant de la Nied Allemande
- Mai 2016, conversion de l'exploitation de type polyculture élevage à l'agriculture biologique, dans le but de concilier productions agricoles (lait, céréales), et protection de l'environnement et de la santé des concitoyens
- Objectifs : Répondre aux défis environnementaux, climatiques et sociétaux auxquelles l'agriculture actuelle doit faire face

- Description de l'action :
 - Implantation de 35 ha de prairies temporaires supplémentaires (limitation de l'érosion des sols, qui sont couverts de façon permanente)
 - > diminution de l'érosion des sols grâce à l'implantation de prairies (environ 1,5 km de linéaire de berge sur l'exploitation)
 - Abandon de l'utilisation de produits phytosanitaires et d'engrais chimiques
 - Investissement dans du matériel de désherbage mécanique pour palier à l'abandon des produits phytosanitaires;
 - Installation d'une unité de triage des céréales

Conversion de la ferme à l'agriculture Biologique - EARL du Moulin Neuf

Arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires -> zéro pesticides dans l'eau;
Arrêt de l'utilisation d'engrais de synthèse et optimisation d'engrais organique
(excédent d'azote divisé par 2 ou 3 pour atteindre un taux de nitrates dans l'eau
entre 25 et 30 mg/l;
Utilisation de médecine alternative pour soigner le troupeau (phytothérapie /
homéopathie), forte diminution de l'utilisation des antibiotiques -> limitation des
médicaments lessivés;
-> protection de la qualité d'eau de la Nied Allemande et de ses affluents

Accompagnement du Groupement des Agriculteurs Biologique de Moselle;
Bio en Grand Est et Chambre d'agriculture 57

Conversion de la ferme à l'agriculture Biologique - EARL du Moulin Neuf

Les atouts :

- Création d'emploi non délocalisable
- relocalisation de la production
- alimentation et qualité de l'eau
- attractivité du territoire
- préservation de la biodiversité et atténuation du changement climatique

Perspectives : Renforcer les filières de commercialisation des produits agricoles biologiques pour faire face à l'augmentation de l'offre

VOTE

2. Organisation de la cérémonie et de la 3^{ème} édition

3. Avis sur le projet d'extension du site SNF Saint-Avoid

4 . Concertation

Définition de la concertation
à mettre en place pour la gestion et la valorisation des eaux issues des
pompages de rabattement de la nappe

5. Informations diverses

5. Informations diverses

- Contacts avec les Allemands
- Lancement des CTEC
 - Réunion le 27 juin après-midi – Freyming-Merlebach
- Etude hydrologique sur les bassins versants de la Bisten et de la Rosselle
 - Réunion du COPIL le 27 juin matin



Merci de votre attention

sagebh@grandest.fr
www.sagebassinhouiller.grandest.fr

Coordonnées des animatrices du SAGE Bassin Houiller :

Emilie LEBOEUF
03 87 33 67 10

Sophie THIBAUT DE CHANVALON
03 87 31 81 46